

**Cfdt:**

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES SANEF (2024-2027)

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# C'EST REPARTI POUR 4 ANS !

Pour diffusion le 9 octobre 2023

Nous voilà de nouveau arrivés à ce moment démocratique dans l'entreprise que sont **les élections professionnelles (CSE)** couplées cette année avec **l'élection de l'administrateur représentant les salariés au Conseil d'Administration (CA)**

C'est important car vous allez décider de nommer parmi vos collègues :

- ➔ Celles et ceux qui vont porter votre voix dans les instances représentatives du personnel.
- ➔ Celles et ceux qui vont vous représenter au Conseil d'Administration.
- ➔ Celles et ceux qui seront chargés de négocier pour vous.
- ➔ Celles et ceux qui devront défendre le maintien de votre pouvoir d'achat.
- ➔ Celles et ceux qui devront défendre vos conditions de travail.



- ➔ Celles et ceux qui devront défendre vos intérêts dans le cadre des différents projets industriels de l'entreprise.
- ➔ Celles et ceux qui devront agir dans l'intérêt général dans un souci de transparence et d'honnêteté.
- ➔ Celles et ceux qui devront travailler tous les dossiers, être force de proposition et de conviction.
- ➔ Celles et ceux qui vous accompagneront dans les procédures individuelles.
- ➔ Celles et ceux qui devront vous aider au quotidien.



### Votre voix compte !

La CFDT Sanef est consciente que le contexte général pour différentes raisons semble détourner beaucoup de salariés du cycle électoral. La CFDT vous appelle toutes et tous à participer à ces élections qui sont essentielles au regard de l'importance des enjeux à venir.

**Du 22 novembre au 29 novembre 2023, votez CFDT !**

Abonnez-vous au site CFDT Groupe Sanef

<https://cfdt-groupe-sanef.fr>



Ensemble, continuons...  
...Votez CFDT !



Pour diffusion le 9 octobre 2023

Le 26 septembre et le 3 octobre 2023, la Direction a invité toutes les organisations syndicales pour négocier le protocole d'accord préélectoral (PAP) en vue des élections professionnelles qui vont se dérouler en cette fin d'année. Ce PAP, signé par toutes les organisations syndicales, fixe toutes les règles d'organisation du scrutin. Vous trouverez les grandes lignes dans le tableau ci-dessous.

FAQ		Élection du Comité Social Economique SANEF	
Quand ?	1 <sup>er</sup> tour : du 22 novembre à 10h00 au 29 novembre 2023 à 11h00 2 <sup>nd</sup> tour : du 5 décembre à 10h00 au 12 décembre 2023 à 11h00		
Comment ?	Uniquement par vote électronique via <a href="http://www.e-votez.net/SANEF">www.e-votez.net/SANEF</a> Toutes les informations d'accès seront transmises par voie postale		
Combien de sièges CSE ?	20 sièges (20 titulaires – 20 suppléants)		
Nombre de collèges au CSE ?	3 collèges (1 collège exécution – 1 collège maîtrise – 1 collège cadre)		
Répartition des sièges au CSE ?	Exécution : 8 sièges - Maîtrise : 7 sièges - Cadre : 5 sièges		
Qui peut voter ?	Les salariés de plus de 16 ans, ayant au moins 3 mois d'ancienneté et n'étant pas déchus de leurs droits civiques		
Qui peut être candidat ?	Les salariés ayant 18 ans révolus, ayant au moins 1 an d'ancienneté dans le groupe, sans interruption		
Pour combien de temps ?	Pour quatre ans au CSE (durée des mandats)		
Quid des instances actuelles ?	Les mandats des élus actuels du CSE, des CSSCT, des autres commissions émanant du CSE perdurent jusqu'au 31 décembre 2023. <b>Les nouveaux élus débiteront leurs mandats le 1<sup>er</sup> janvier 2024.</b>		
Quid des organisations syndicales ?	<b>Nouvelle représentativité syndicale selon les résultats du 1<sup>er</sup> tour des élections et les nouveaux délégués et représentants syndicaux seront désignés à compter du 29 novembre 2023</b>		

## Élection Administrateur représentant les salariés au CA GROUPE

Quand et Comment ?	Idem que pour les élections CSE
Nombre de candidats	Un seul candidat et son remplaçant
Quid peut voter ?	Les salariés du Groupe de plus de 16 ans, ayant au moins 3 mois d'ancienneté Groupe
Quid peut être candidat ?	Tout salarié du groupe SANEF, ayant 2 ans d'ancienneté et présenté par une organisation syndicale représentative au sein de SANEF
Pour combien de temps ?	Pour trois ans (durée des mandats au CA)

Abonnez-vous au site CFDT Groupe Sanef



<https://cfdt-groupesanef.fr>